



Sessions d'échanges partenariales Agenda 21

Compte rendu

Les réunions d'échanges partenariaux ont réuni les participants :

- Animation territoriale, le 18 janvier 2010 : 16 participants
- Territoires durables, le 19 janvier : 28 participants
- Vivre ensemble, le 25 janvier : 17 participants
- Innovation économique et sociale, le 26 janvier : 18 participants

➤ Bilan 2009

Le bilan 2009 a commencé en fin d'année par la même question envoyée aux 107 pilotes des 219 actions : votre action est-elle réalisée, en cours ou abandonnée ? Trois cas de figures différents qui permettent à la Délégation au développement durable et solidaire d'engager la suite :

- votre action est réalisée : via un questionnaire et un entretien, notamment par un partenariat avec les étudiants en master1 de l'université d'Evry, nous revenons vers vous pour mieux connaître comment l'action a pris place et les conditions de sa réalisation. Ce temps d'échange nous permettra de rédiger un article sur la réalisation de votre action.
- Votre action est en cours et nous prendrons le temps au cours de l'année par les réunions partenariales, les réunions de réseau ou des échanges individuels, de mieux savoir où vous en êtes. Votre action sera rappelée dans le programme d'action 2010 au titre des actions mises en place en 2009. Votre action ne recevra pas le Label 2010.
- Votre action est abandonnée ou reportée à une date inconnue. Elle est alors sortie du programme d'action. Ce sera à vous de nous indiquer le moment où elle sera de nouveau d'actualité et les éventuelles transformations dont elle a fait l'objet.

➤ Labellisation 2010

Le programme d'action est annuel et donc le label est millésimé. Pour obtenir le label 2010, les critères sont les mêmes que ceux mis en place l'année dernière. Votre action doit s'inscrire dans un ou plusieurs des 18 objectifs stratégiques de l'Agenda 21, elle doit être innovante ou permettre la mise en réseau pour les actions d'envergure locale. Elle doit commencer en 2010 et donc être pilotée (une personne est identifiée) et financée. Les événements ne seront pas labellisés, en revanche ils seront inclus dans le calendrier des manifestations diffusés notamment sur essonne21.fr et via l'Info-lettre qui paraît une fois par mois et qui est envoyée à tous les partenaires. N'hésitez pas à nous faire part de vos manifestations, colloques, conférences, débats...

La labellisation sera déterminée par le comité d'orientation et de suivi qui se réunira les 9 et 16 mars. Le programme 2010 sera soumis au vote des élus conseillers généraux en mai.

➤ Mise en place des réseaux

Pour 2009 :

Ont été mis en place les réseaux suivants : « Biodiversité en ville » (CALE), « 0 phyto » (Lardy et SEDIF), « Introduction du bio dans les cantines » (Conseil général de l'Essonne), « Petites communes » (DDDS- Conseil général), « Education au DD » (Solicités), et la poursuite du « Club entreprises » (CCIE), du réseau « Prévention déchets » (DENV- Conseil général), du réseau « Sol » (Solicités) et du Collectif Climat (DDS- Conseil général)

Des réseaux plus ciblés ont également été animés entre les points infos énergie (Solicités), entre les ateliers santé ville (GIP Viry-Grigny), entre les radios pour des coopérations sur des émissions DD (FASSA), entre les entreprises sur la « Gestion prévisionnelle des emplois et compétences » (Stouls/CCIE) et la « Découverte des métiers » (ADP), entre les acteurs de l'insertion sur la « Formation à la clause sociale » (CAIE), entre les centres sociaux sur la « Formation DD » (Fédération centres sociaux), entre les collectivités qui font de la coopération au Mali sur le « Réseau des cercles de Diéma, Niore et Douentza » (Essonne Sahel/ CG91).

Plusieurs réseaux ne devraient pas voir le jour : « Démocratie locale » (Morangis, Mennecey), « Pistes cyclables » (Dourdan), « Gouvernance de l'agriculture » (Triangle vert), « Echanges de savoirs sur le DD » (ex-MRERS).

Pour 2010 :

En plus des réseaux existants, de nouveaux réseaux devraient voir le jour en 2010 : « géothermie » (DENV- Conseil général), « covoiturage » (DDEP- Conseil général), et « espaces d'information et d'échanges sur le DD » (DDS- Conseil général), « Ecomobilité » (Morsang-sur-Orge). Sont également à l'étude les réseaux sur « communication sur le DD » (DDS- Conseil général), « l'évaluation au regard du DD » (DDS- Conseil général) et « l'éco responsabilité » (DDS- Conseil général).

➤ **Organisation de réunions d'information ciblées**

Suite à l'organisation de ces réunions, un certain nombre de partenaires ont souhaité approfondir plusieurs problématiques. Ainsi la Délégation au développement durable et solidaire propose pour 2010 l'organisation de réunions d'informations sur :

- Les financements européens (en avril)
- L'éco responsabilité pour tous les acteurs (en mai)
- Quels outils d'animations pour quelle(s) participation (s) ? (en juin)
- Les intérêts d'un Agenda 21 local (en octobre)
- Le Grenelle de l'environnement (en septembre)

➤ **INFOLETTRE**

Chaque mois, la Délégation au DDS envoie une Info lettre (aux alentours du 15 de chaque mois) à l'ensemble du réseau des partenaires Agenda 21, avec les informations suivantes :

- L'actualité de l'Agenda 21
- La vie des réseaux
- Tous les rendez-vous
- L'avancée des actions de l'Agenda 21
- Ça se prépare maintenant

Chaque partenaire peut faire remonter avant le 5 de chaque mois, ses informations auprès d'Emelyne Bigot (ebigot@cg91.fr ou essonne21@cg91.fr) en fonction des rubriques citées au-dessus. Nous proposons de faire une lettre d'information spéciale « **Semaine nationale du développement durable** » au mois de Mars afin de diffuser un programme au plus grand nombre d'entre nous. N'hésitez pas à nous envoyer vos actions.

➤ Site collaboratif www.essonne21.fr

Le site [essonne21.fr](http://www.essonne21.fr) créé pour la phase d'élaboration de l'Agenda 21 va être réorganisé pour être en phase avec la période de mise en œuvre de l'Agenda 21 : mise en valeur des réseaux créés, mutualisation des actions menées, capitalisation des outils...

A ce titre, la Délégation au DDS pourra solliciter les partenaires en proposant d'échanger sur les besoins, les fonctionnalités que le site pourra présenter.

➤ Les expositions du Conseil général de l'Essonne

Pour information, le Conseil général propose des **expositions** qui peuvent être mises à disposition, et en particulier pour la semaine nationale du développement durable :

- Exposition sur le Développement durable _ Contact Julien Daubignard : jdaubignard@cg91.fr ou au 01.60.91.96.86
- Exposition "No déchets" _ Contact Cécile Cordina : ccordina@cg91.fr ou au 01.60.91.95.65
- Exposition "Entre différence et similitudes : assurer un environnement durable (comparaison des problématiques entre un territoire au Mali et l'Essonne _ Contact Renaud Delabarre rdelabarre@cg91.fr ou au 01.69.21.96.20
- Exposition sur les réfugiés climatiques _ Contact : Julien Daubignard : jdaubignard@cg91.fr ou au 0160.91.96.86